

**Dennis Bevington, député de Western Arctic,
Fait une déclaration à la Chambre des communes au sujet d'une motion de
journée d'opposition portant sur les droits des Autochtones et les traités.**

le 31 janvier 2013

Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Joliette.
La motion dit:

Que la Chambre, en reconnaissance des appels à l'action de plus en plus nombreux, demande au gouvernement de faire de l'amélioration des conditions économiques des Premières Nations, des Inuits et des Métis du Canada une question centrale du Budget 2013 et s'engage à mettre en oeuvre les traités et à mener des consultations sincères sur tout projet de loi qui touche les droits des peuples autochtones du Canada, tel que requis par le droit national et international.

J'aimerais parler des Territoires du Nord-Ouest, une région unique du Canada où certaines revendications territoriales ont été réglées et d'autres non. Pour nous, régler les revendications relatives à l'utilisation des ressources foncières et à l'autonomie gouvernementale était le meilleur moyen d'améliorer la situation économique des Autochtones des Territoires du Nord-Ouest.

Les régions des Territoires du Nord-Ouest où les revendications ont été réglées sont plus prospères et le processus réglementaire régissant les investissements du secteur privé, qui souhaite investir dans ces régions, est clairement établi. Il n'y a pas de surprises, contrairement aux régions où les revendications n'ont pas été réglées.

Lors des audiences du Comité des affaires autochtones et du développement du Grand Nord relatives au projet de loi C-47, tenues à Yellowknife, l'Association des sociétés minières des Territoires du Nord-Ouest et celle du Nunavut, ainsi que la Chambre de commerce des Territoires du Nord-Ouest, ont insisté sur l'importance de régler les revendications. Il arrive que le règlement d'une revendication améliore la situation économique des Premières Nations ou des Inuits, comme dans les deux exemples suivants.

Il y a le cas des Inuvialuits. Ils ont été les premiers à régler leurs revendications dans les Territoires du Nord-Ouest. Ils se sont très bien tirés d'affaire et ont obtenu, en 1984, un excellent règlement. Ils ont pris contrôle de vastes étendues de leur territoire traditionnel. Ils ont obtenu des droits de surface et des droits d'exploitation du sous-sol dans la région riche en pétrole du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort. Ils étaient ainsi bien placés pour faire de l'exploration et de l'exploitation des ressources naturelles dans la région, et ils ont établi l'excellente Inuvialuit Development Corporation, qui possède des compagnies comme la Canadian North Aviation. Certains députés ont sûrement fait appel aux services de ce transporteur. La société possède également la Northern Transportation Company Limited. Elle offre des possibilités d'investissement et d'emploi aux Inuvialuits dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest, à tous les niveaux.

C'est grâce à ce règlement que les Inuvialuits ont pu se lancer dans le développement économique au lieu de passer leur temps à se battre pour que le gouvernement fédéral règle leurs revendications territoriales.

On pourrait également parler du gouvernement tlichu, établi sous le gouvernement libéral en 2004. Les terres tlichos couvrent des régions des Territoires du Nord-Ouest très riches en diamants. Le gouvernement tlichu a des droits de surface et d'exploitation du sous-sol sur de grandes superficies. Toutes sortes de possibilités s'offrent maintenant aux Tlichos. Qu'en ont-ils fait? Ils ont créé le Tlichu Development Corporation. Créée il y a moins de 10 ans, cette société génère un revenu brut de plus de 130 millions de dollars et emploie 800 personnes.

Voilà le genre d'effort que les Premières Nations peuvent déployer lorsqu'elles réussissent à prendre le contrôle de leurs terres et territoires traditionnels, effort qu'elles ne peuvent faire lorsqu'elles sont parquées dans une réserve et qu'elles n'ont aucune véritable possibilité de participer au développement des ressources.

Ce n'est pas le cas, cependant, dans les régions des Territoires du Nord-Ouest visées par des revendications territoriales non réglées. Dans les régions du Dehcho et d'Akaitcho, deux régions des Territoires du Nord-Ouest incroyablement riches — la première en gisements de gaz et la deuxième en minerai — les négociations sont au point mort. Le gouvernement traîne la patte depuis de nombreuses années.

C'est en grande partie la faute du gouvernement fédéral: il change constamment de négociateurs, ne leur accorde aucun pouvoir décisionnel, rouvre des dossiers déjà réglés et modifie sans arrêt les mandats de la négociation. Tous ces gestes brouillent le processus. On vit beaucoup d'incertitude dans ces deux régions. Il est difficile d'y investir. Il existe toutefois quelques entreprises courageuses, dont Avalon, qui se sont lancées dans le processus d'évaluation environnementale. Cette entreprise a reçu des prix pour sa compétence à communiquer avec les gens des Premières Nations vivant dans ces régions et à les inclure dans le processus.

Nous constatons que l'industrie s'approprie le rôle du gouvernement, en donnant aux Premières Nations le pouvoir de prendre des décisions concernant leurs propres terres. C'est ce qu'il faut dans ces régions où les revendications territoriales n'ont pas été réglées. Lors des audiences sur le projet de loi C-47 tenues par le Comité des affaires autochtones, le chef de la Première Nation K'atlodeeche, Roy Fabian, a déclaré ceci au sujet de la Loi sur l'Office des droits de surface:

Les répercussions de ce projet de loi sont graves et touchent au coeur du Traité no 8, ce qui menace les efforts de réconciliation au Canada. Le projet de loi apparaît comme une tentative pour contourner le processus de règlement des revendications territoriales et pour miner le pouvoir que nous avons sur nos terres.

[...] je tiens à déclarer clairement que ce projet de loi, s'il est adopté, ne sera pas reconnu comme ayant force de loi sur le territoire de K'atlodeeche. Si le gouvernement fédéral tente d'imposer cette loi sur nos terres, nous allons envisager des recours juridiques pour nous y opposer et nous allons résister à toute tentative d'ordonnance pour donner accès à notre territoire.

Qu'en est-il de l'industrie? Où est la certitude dans tout cela? Où cela nous mènera-t-il? C'est loin de fonctionner, n'est-ce pas?

Le problème que souligne le chef Fabian est au centre des relations fédérales-autochtones actuelles. En effet, l'action — ou plutôt l'inaction — du fédéral suscite une insatisfaction grandissante parmi les Premières Nations du Canada, les Autochtones, ce qui entraîne des mouvements comme Idle No More. Voilà où ça nous mène. Il s'agit d'un mouvement que nous pouvons tous appuyer: nous ne devrions pas nous montrer léthargiques devant cette question. Nous ne devrions pas tergiverser. Nous ne devrions pas rendre plus difficile le règlement des revendications territoriales au Canada.

Les Autochtones du Canada ne se contentent plus d'attendre qu'Ottawa se décide enfin à répondre à leurs préoccupations. Pour eux, c'est fini l'inertie. Tous les Canadiens devraient se joindre à moi pour féliciter les Premières Nations. Nous sommes heureux de constater que l'inertie est maintenant chose du passé et qu'ils prennent la parole pour défendre leurs terres et l'environnement. Il faut mettre ces enjeux à l'avant-plan, mais le gouvernement ne le fait pas. Les Premières Nations peuvent faire preuve de leadership à cet égard.

Les Premières Nations du Canada souhaitent que leurs revendications à l'égard de territoires traditionnels soient entièrement réglées et elles ne se contenteront pas d'attendre pendant que les négociateurs fédéraux jouent à des petits jeux. Elles ne toléreront plus l'inertie en ce qui concerne le règlement de leurs revendications.

Les Autochtones canadiens souhaitent être traités équitablement. Ils souhaitent bâtir l'économie dans leurs collectivités et leurs régions. Comme je l'ai montré, ils ne s'opposent pas au développement. Ils souhaitent participer pleinement au développement et avoir leur mot à dire sur la façon de procéder. Cependant, en raison des retards occasionnés par le gouvernement fédéral, ils ne sont plus disposés à attendre.

Les Canadiens devraient les appuyer. Nous devons mettre un terme à l'inertie à l'égard des enjeux qui touchent les Premières Nations.